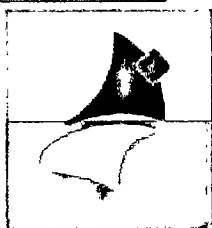


Bordereau attestant l'exactitude des informations - ANNECY - 7401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 17/07/2024 - B2024/011164 - 2009 B 01202 - 517 982 328 - A4S



SARL A4S

57 Route d'Aix les Bains

74540 CUSY

COMPTES ANNUELS

Période du 01/07/2022 au 30/06/2023

Société d'expertise comptable
inscrite au tableau de l'ordre de
la région Rhône Alpes

7982

SAS au capital de 136 160 €
349 624 635 R.C.S ANNECY
INTRA : FR 16 349 624 635
E-mail : contact@ecoger.fr

Siège social :

10, rue Moussy
CRAN GEVRIER
74960 ANNECY
Tél. 04 50 66 64 64
Fax 04 50 67 66 32

Etablissements secondaires :

266, route des Marais
ZAE de Findrol
74250 FILLINGES
Fax 04 50 39 24 99

Route de Myans
Le Pré Roux
73190 APREMONT
Fax 04 79 75 11 27

SOMMAIRE

7982 - SARL A4S au 30/06/202

Information sur l'Entreprise	3
Compte de résultat - Charges	4
Compte de résultat - Produits	5
Où est passé l'argent ?	6
Quel est le résultat comptable de l'entreprise ?	7
Bilan - Actif	8
Bilan - Passif	9

INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE

7982 - SARL A4S au 30/06/2023

SARL A4S

57 Route d'Aix les Bains

74540 CUSY

Exercice du 01/07/2022 au 30/06/2023 soit 12 mois.

N° Siret : 51798232800018

Activité NAF2 : 1013B

Centre d'Impôts : SIE SEYNOD

Régime Fiscal : Bénéfices industriels et comme / Réel simplifié

N° Dossier Fiscal : 312782

Associés :

Madame DESLANDES Sophie 9,09 % des parts.

Monsieur DESLANDES Stéphane 90,91 % des parts.

COMPTE DE RÉSULTAT - CHARGES

7982 - SARL A4S au 30/06/2023

Libellés	Achats	Var. stocks, Amort. et crédit bail	Charges	Charges Exercice N-1
Petit équipement	9 017		9 017	8 863
Matiere taux normal	181 979	1 283	183 262	139 311
Emballages perdus				34
Total charges proportionnelles	190 996	1 283	192 279	148 208
Personnel extérieur				
Rémunération et charges sociales du personnel	74 296		74 296	47 115
Rémunération et charges sociales de la gérance	29 878		29 878	23 953
Total frais main d'oeuvre	104 174		104 174	71 068
Carburants et lubrifiants	1 761		1 761	1 537
Entretien matériel et outillage	10 068		10 068	2 769
Location matériel et crédit bail	228	12 897	13 125	228
Amortissement du matériel		6 420	6 420	7 511
Total frais de mécanisation	12 057	19 317	31 374	12 045
Location	12 600		12 600	12 600
Frais fonciers (impôts, taxes,...)				
Entretien terrains, plantations				
Entretien constructions, aménagements	510		510	1 622
Amortissements plantations, drainage				
Amortissements constructions				
Amortissements aménagements, Installations		6 678	6 678	4 676
Total frais bâtiment et foncier	13 110	6 678	19 788	18 899
Autres amortissements				
Electricité, eau	13 429		13 429	8 380
Assurances	3 459		3 459	2 442
Frais de déplacement - réception	2 211		2 211	1 585
Frais divers (tel., cotisations, taxes diverses...)	8 711		8 711	9 727
Autres taxes	2 463		2 463	714
Frais financiers CT et OC	432		432	475
Frais financiers LT et MT		612	612	415
Total autres frais d'exploitation	30 705	612	31 317	23 738
TOTAL DES CHARGES	351 042	27 890	378 932	273 958
		TOTAL DES CHARGES FIXES	186 653	125 750

COMPTE DE RÉSULTAT - PRODUITS

7982 - SARL A4S au 30/06/2023

Libellés	Achats	Ventes	Var. Stocks	Produits	Produits Exercice N-1
Produit fini taux normal		328 091		328 091	280 145
Prestations diverses		169		169	13
Total produits		328 260		328 260	280 158
Produits des activités annexes					
Subventions		15 417		15 417	8 667
Produits divers		43		43	6
Produits financiers					
Total autres produits		15 460		15 460	8 672
TOTAL DES PRODUITS		343 720		343 720	288 830

	Exercice en cours			Exercice précédent		
	Montant	%	/UTH totale	Montant	%	/UTH totale
Total Produits	343 720	100%		288 830	100%	
- Charges	378 932	110%		273 958	95%	
= Résultat courant	-35 212	-10%		14 872	5%	

OÙ EST PASSÉ L'ARGENT ?

7982 - SARL A4S au 30/06/202

Flux Financiers	Sorties	Entrées	Différence
I. Comptes de l'exploitation			
Achats et ventes	351 042	343 720	Apport d'argent
Achats / Revente ou sous-traitance			
Total des opérations courantes	351 042	343 720	-7 322
Crédits-bails et locations financières	12 897		
Intérêts (LT/MT)	612		Annuités
Remboursement capital	11 582		
Total annuités et crédit-bail	25 091		-25 091
Emprunts (LT/MT)			
Sous total financement extérieurs			
Installations	1 125		
Matériel			
Cessions d'immobilisations			
Sous total somme nette investie	1 125		-1 125
Total investissement - financements	1 125		-1 125
Provisions et pertes sur créances			
Charges et produits exceptionnels			
II. Comptes privés			
DESLANDES STEPHAN ASSOCIE 1	5 668	3 133	
Total privé	5 668	3 133	-2 535
			Variation de Trésorie Nette
TOTAL GENERAL	382 926	346 853	-36 073
Calcul de la trésorerie nette	Début	Fin	
Banque - Livrets - Caisse	53 645	48 432	
Créances clients	5 674	2 940	
Autres créances et charges d'avance	2 748	2 881	
T.V.A.	1 462	986	
Dettes fournisseurs	-7 521	-22 690	
Autres dettes et produits d'avance	-22 921	-35 536	
TRESORERIE NETTE	33 087	-2 986	

QUEL EST LE RÉSULTAT COMPTABLE DE L'ENTREPRISE ?

7982 - SARL A4S au 30/06/2023

L'apport d'argent de l'entreprise a été de :		-7 322
Compte tenu des variations d'inventaire :		
- de produits		
- de travaux et services		-1 283
- d'approvisionnements et fournitures	-1 283	
- de marchandises		
L'excédent brut d'exploitation (E.B.E) est de :		-8 605
(charges financières CT et produits financiers pris en compte)		
En comptabilité, on déduit :		
- les amortissements des immobilisations	-13 098	
- les crédits-bails et locations financières	-12 897	-26 607
- les intérêts des emprunts MT et LT	-612	
Le résultat courant de l'exercice est de :		-35 212
C'est le résultat du compte d'entreprise		
Corrigé :		
- des + ou - values sur cessions d'immobilisations		
- des charges et produits exceptionnels		
- de l'amortissement des subventions d'équipement		
- des amortissements dérogatoires et exceptionnels		
- des provisions sur immobilisations et stocks		
- des provisions pour risques et charges financières		
Le résultat comptable est de :		-35 212
Après déduction des prélèvements privés :		-2 535
Il reste une variation de la situation nette de :		-37 748

BILAN - ACTIF

7982 - SARL A4S au 30/06/2023

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel et outillages industriels

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	Valeurs au 30/06/22
TOTAL (I)	192 623	118 952	73 672	85 645

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres approvisionnements

En-cours de production (biens et services)

Produits Intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Comptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL (II)

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)

Primes de remboursement des emprunts (IV)

Écarts de conversion actif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	260 333	118 952	141 382	163 192
--	----------------	----------------	----------------	----------------

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

7982 - SARL A4S au 30/06/2023

PASSIF

	Valeurs au 30/06/23	Valeurs au 30/06/22
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 11 000)	11 000	11 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	1 100	1 100
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	43 211	30 570
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-35 212	12 641
SITUATION NETTE	20 098	55 311
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	20 098	55 311
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (I) Bis		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (II)		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	62 585	74 172
Emprunts et dettes financières diverses (3)	390	2 925
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 870	2 940
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	22 690	7 521
Dettes fiscales et sociales	31 721	20 295
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		
Autres dettes	28	28
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	121 283	107 881
Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	141 382	163 192
(1) Dont à plus d'un an	54 727	65 484
(1) Dont à moins d'un an	62 686	42 397
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Société A4S SARL

Au capital de onze mille euros

Siège : 57 route d'Aix les Bains – 74540 CUSY

RCS n°517 982 328, Annecy

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 novembre 2023

L'an deux mille vingt trois,

Et le vingt-sept novembre,

A 10 heures,

Les associés de la société à responsabilité limitée **A4S SARL** se sont réunis en assemblée ordinaire annuelle au siège social, sur convocation faite par le gérant le **06 novembre 2023**.

M. DESLANDES Stéphane, préside la séance en sa qualité de **gérant majoritaire**.

Sont présents ou représentés les associés :

- **Madame DESLANDES Sophie**,

Les associés présents ou représentés sont propriétaires de :

- Monsieur DESLANDES Stéphane

Propriétaire de..... **100 parts sociales**,

- Madame DESLANDES Sophie

Propriétaire de..... **10 parts sociales**,

Soit un total de..... **110 parts sociales**.

Monsieur le Président constate en conséquence que l'assemblée générale peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise pour chacun des points évoqués dans l'ordre du jour adressé aux associés.

Monsieur le Président rappelle ensuite aux associés que l'ordre du jour de la présente assemblée générale ordinaire annuelle est le suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 27 novembre 2023

1) Lecture du rapport de gestion de la gérance de la société a responsabilité limitée A4S, sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2023, ainsi que lecture du rapport sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce en vue de leur approbation,

2) Examen par les associés et approbation des comptes et du bilan de la société A4S, et quitus de la gérance pour l'exercice écoulé,

3) Affectation du résultat de l'exercice clos au 30 juin 2023.

Le Président présente alors aux associés les comptes qu'il a établi à la clôture de l'exercice, conformément aux dispositions statutaires. Il a établi l'inventaire actif et passif de la société à la clôture de l'exercice, le compte de résultat et le bilan de la société.

Le Président dépose ensuite sur le bureau de l'assemblée :

- Les comptes annuels, inventaire, compte de résultat et bilan de la société pour l'exercice clos le **30 juin 2023,**
- Son rapport sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au **30 juin**, ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Le texte des résolutions proposées aux associés,
- Un double de chacune des convocations adressées aux associés le **06 novembre 2023.**

Le Président rappelle ensuite que les comptes sociaux, le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé, le rapport spécial de la gérance, ainsi que le texte des résolutions proposées à l'assemblée, ont été envoyés aux associés plus de quinze jours avant la date de tenue de la présente assemblée, et que pendant ce même délai l'inventaire de la société a été tenu à leur disposition au siège social de la société **A4S.**

Le Président fait ensuite lecture des différents rapports, et présente le texte des résolutions qu'il propose à l'assemblée générale, la discussion s'engage entre les associés, et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée après avoir entendu le rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos au **30 juin 2023**, et pris connaissance des comptes et du bilan de la société pour le dit exercice, les approuve dans leur totalité tels qu'ils lui ont été présentés et donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT :

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts, il n'y a pas de dépenses non déductibles fiscalement sur cet exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la totalité du résultat de l'exercice s'élevant à – **35 212,41** euros de la manière suivante :

- Report à nouveau la somme de - 35 212,41 euros,

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale notifie la rémunération du gérant, soit 18400,00 € :

- **Cotisations obligatoires prises en charge = 7465,00 €**
- **Cotisations facultatives prises en charge = 4559,87 €**

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir eu lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve la ou les conventions rapportées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

M. DESLANDES Stéphane

Mme DESLANDES Sophie

